



## Compte rendu de réunion Conférence délégués de ligues - saison 2020-2021

|   |  |
|---|--|
| <b><u>Objet de la réunion</u></b><br>Conférence avec les délégués de ligue  | <b><u>Date de rédaction</u></b><br>17 juin 2021  |
| <b><u>Date / heure de début / durée</u></b><br>12 juin 2021 - 14h / 17h30   | <b><u>Rédacteur</u></b><br>Dominique DELGOVE   |
| <b><u>Lieu</u></b><br>Visio conférence par système Zoom   | <b><u>Nom du fichier</u></b><br>CR C. Ligues 001 DD 12/06/2021   |
| <b><u>Participants</u></b><br>Membres du comité directeur<br>Délégués de ligues<br>(voir listes de présence)<br>DTN, directrice administrative, responsable communication | <b><u>Destinataires</u></b><br>Ligues<br>CD FFBillard<br>Salariés FFBillard<br><b><u>Publication</u></b><br>Site FFBillard |

### SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>1 ACCUEIL ET POINTAGE DES DELEGUES DE LIGUES .....</b>           | <b>2</b> |
| <b>2 LE MOT DU PRESIDENT .....</b>                                  | <b>2</b> |
| <b>3 REBOOST 3 : PRESENTATION - ECHANGES - DEBATS .....</b>         | <b>2</b> |
| <b>4 LE PROJET FEDERAL : PRESENTATION - ECHANGES - DEBATS .....</b> | <b>3</b> |

## **1/ Accueil et pointage des délégués de ligue**

Véronique CARDINEAU procède à l'accueil et au pointage des délégués de ligue (voir liste en pièce jointe).

Toutes les ligues sont représentées à l'exception de La Réunion et de la Corse.

## **2/ Mot du Président**

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue à tous les présents, délégués de ligues et membres du comité directeur, et les remercie de consacrer cet après-midi de travail à 2 sujets essentiels : l'opération Reboost dans sa phase 3 pour la reprise de la saison 2021-2022 et le projet fédéral 2021-2024.

Jean-Paul déplore que cette réunion, une fois de plus, se déroule en visioconférence, mais les conditions actuelles ne permettent pas une organisation optimale en présentiel.

Certains ont pu regretter que les ligues n'aient pas été davantage intégrées à la discussion. Jean-Paul souligne la difficulté de travailler avec une équipe trop importante ainsi que les impératifs liés au calendrier imposé par le ministère des Sports et l'ANS.

Toutefois, le projet fédéral ne sera pas figé et pourra évoluer au fil des mois, voire des années, selon les impératifs imposés ou les opportunités à saisir.

## **3/ Plan de relance « Reboost Action 3 »** *(Alberto CASALE)*

Alberto rappelle tout d'abord la tenue sur Besport lundi 14 juin de l'intervention de Jean-Paul auprès des clubs et des licenciés pour expliquer le plan de relance Reboost « action 3 ».

Pour rappel, les 3 axes de Reboost « action 3 » sont :

### **Axe 1 : régénération et diversification des effectifs**

La Fédération reverse aux clubs la part fédérale des licences suivantes :

- **Jeunes** : Licence « avenir » (**U21**)
- **Femmes** : Licence « découverte »
- **Hommes** : Licence « découverte » à condition qu'un autre membre de la même famille soit licencié dans le même club.

### **Axe 2 : augmentation des effectifs des clubs**

La prime est fonction du niveau de licenciés atteint et de l'effort fourni.

### **Axe 3 : optimisation de l'utilisation des installations**

La prime est fonction du niveau atteint par le nombre de licenciés par billard (minimum 2 billards).

Les barèmes du dispositif ont été transmis aux ligues, puis aux comités départementaux et aux clubs.

Ces rappels ayant été effectués, Alberto donne la parole aux délégués de ligues qui expriment tour à tour leurs remarques et leurs projets.

Si certaines divergences concernant le choix des critères d'accès aux primes ont pu être émises par quelques délégués, le dispositif est très largement approuvé.

Ci-dessous quelques propositions et plans d'actions évoqués par les délégués :

- une communication accrue vers les comités départementaux et les clubs ;
- la mise en place de visioconférences plus nombreuses afin d'échanger et de communiquer rapidement sur les informations diffusées par la FFBillard ;
- une aide aux clubs par le biais des ETR ;
- un dispositif complémentaire de Reboost 3 financé par la ligue ;
- la mise en œuvre de l'utilisation des BT 700 dans des animations extérieures aux clubs ;
- l'effort des clubs sur le montant des cotisations de leurs licenciés en 2021-2022 ;
- la montée en puissance des ETR et des écoles de billard ;
- l'aide sportive, mais aussi administrative envers les comités et les clubs ;
- l'effort sur la formation, la labellisation et le recrutement des jeunes et des féminines ;

- des challenges pour les clubs ayant recruté de nouveaux adhérents ;
- la création de groupes sportifs représentant la ligue dans certaines compétitions ;
- des projets de développement déclinés au niveau des comités départementaux et des clubs ;
- la mise en place d'un billard dans une école permettant la découverte et l'initiation de jeunes ;
- la démarche de contacter des clubs non affiliés afin de rejoindre la Fédération ;
- la diffusion de la brochure créée par la FFBillard destinée aux jeunes qui est unanimement appréciée.

Au delà de ses modalités d'application, l'enjeu majeur de Reboost 3 n'est pas de régler certains problèmes ou inégalités comme la licenciation plus ou moins appliquée cette saison par certains clubs, mais de tout mettre en œuvre pour retrouver dans les meilleurs délais les 3500 licenciés perdus et de redonner aux clubs une dynamique positive.

Un outil de simulation simple, clair, facile à utiliser, créé par Alberto, permet à tous les clubs de pouvoir anticiper les efforts à déployer dès 2021-2022 pour atteindre certains objectifs, mais aussi lors des saisons suivantes puisque ce dispositif a été mis en place pour la durée de l'olympiade 2021-2024.

Exemple : un club de 12 licenciés qui atteint 18 licenciés en 2021-2022 : il ne dépasse pas le seuil de 20 licenciés qui déclencherait une prime cette saison, mais s'il poursuit son effort en 2022-2023 et qu'il atteint 22 licenciés, il dépasse dans ce cas le seuil de 20 licenciés et prétendra à la prime correspondante.

La transparence sera totale quant à la diffusion et aux résultats enregistrés au fil des mois.

Le tableau de bord fédéral permettra une lecture précise et les ligues seront consultées avant la finalisation des virements de janvier et juillet 2022.

Si certains cas particuliers nécessitent un traitement particulier, ceux-ci seront analysés et traités, charge aux ligues de présenter et de justifier ces cas avec des éléments quantifiables et vérifiables.

Avant de clôturer la 1<sup>ère</sup> partie de cette conférence et avoir répondu aux quelques remarques, le mot de la fin revient à un président de ligue qui pense que jamais la Fédération n'avait fait autant d'efforts et de propositions envers les clubs et ne peut que s'en réjouir.

Eric DORIZON revient brièvement sur l'opération Reboost qui s'est déclinée en Reboost 1 avec l'acquisition des BT 700 pour les animations, Reboost 3, évoquée aujourd'hui, mais aussi Reboost 2 qui commence maintenant, avec la réouverture des clubs et la possibilité d'organiser à nouveau des rencontres.

Eric évoque les manifestations mises en place par la FFBillard, comme le tournoi 3 Bandes Masters qui s'est déroulé cette semaine dans les locaux de Kozoom et le tournoi Blackball Masters fin juin, un tournoi 3 Bandes Espoirs avec les U17 à St Quentin le 19 juin, un tournoi 3 bandes U25 et un tournoi Blackball (256 joueurs) qui se déroulera du 2 au 4 juillet au BTWIN Village de Decathlon à Lille, mais aussi les animations proposées partout en France dans les prochaines semaines dans les clubs, sur les plages, dans les centres de loisirs, les centres commerciaux, etc.

Reboost 2, c'est maintenant et c'est le début de la relicenciement qui commencera officiellement le 24 août, date de début de prise de licences.

Pendant la pause, Nicolas HENRIC propose une rediffusion du 1<sup>er</sup> set de la finale du tournoi Masters qui a opposé Jérémy BURY à Adrien TACHOIRE et qui a vu la victoire de Jérémy 4 sets à 1, finale commentée par Patrick MONTEL et Bernard BAUDOIN.

#### **4/ Le projet fédéral 2021-2024 (Marc MASSÉ)**

La 2<sup>ème</sup> partie de cette conférence est consacrée au projet fédéral de l'olympiade 2021-2024.

Ce projet 2021-2024 prolonge celui de 2017-2020 qui avait été élaboré et discuté avec tous les représentants du billard. Ce projet n'avait pas été entièrement mis en œuvre et certains sujets sont toujours d'actualité.

Marc revient sur :

- le calendrier
- l'ambition fédérale pour l'olympiade 2021-2024
- les 4 axes du projet

### Le calendrier

Entre septembre et décembre 2020, un état des lieux et les propositions du nouveau projet ont été rédigés par Philippe ZWAENEPOEL (ex secrétaire de la FFBillard). Ces documents ont été envoyés aux ligues.

En décembre 2020, un nouveau comité directeur de la FFBillard a été élu, et au travers des commissions et de diverses réunions, celui-ci a travaillé le projet 2021-2024 afin de pouvoir le présenter aujourd'hui.

Une discussion en présentiel aurait facilité les échanges, mais comme pour la tenue de cette conférence, les conditions ne l'ont pas permis.

La version actuelle sera envoyée aux ligues dès lundi et elles pourront apporter toutes remarques et suggestions jusqu'au 10 juillet, permettant une finalisation le 5 septembre prochain.

Le comité directeur validera le projet lors de sa réunion des 18 et 19 septembre afin de pouvoir l'envoyer au ministère des Sports et à l'ANS le 20 septembre.

### L'ambition fédérale pour l'olympiade 2021-2024

Il est difficile de résumer le projet en quelques phrases, mais 4 orientations ont été retenues :

- relancer la pratique du billard après la crise de la Covid-19, la rajeunir, la féminiser ;
- accompagner nos clubs dans leur structuration et leur développement ;
- améliorer encore la synergie fédérale : comités, ligues, structures nationales ;
- accroître la notoriété du sport billard au travers de la haute performance.

### Les 4 axes du projet

Ceux-ci sont travaillés par 4 pôles dirigés par un pilote :

- le pôle développement - communication
- le pôle sportif
- le pôle formation - jeunesse
- le pôle gouvernance

### **Le pôle développement - communication - systèmes d'informations** (pilote : Eric DORIZON)

5 thèmes ont été définis :

- animer les territoires
  - déployer, faire connaître, dynamiser les campagnes de soutien aux clubs (ex : PSF) et établir un repérage des bonnes pratiques ;
  - créer des tableaux de bord plus fonctionnels permettant la mise en place et le suivi de plans d'actions (en place depuis 2 mois et disponibles sur le site fédéral) ;
- développer les pratiques
  - le nouveau comité directeur a défini une stratégie et des objectifs qui ont permis d'obtenir le label « Terre des Jeux 2024 » dont le but est d'organiser des événements populaires lors des Jeux olympiques, particulièrement lors de Paris 2024 afin de porter un coup de projecteur sur le billard ;
  - au-delà du sportif et de la compétition, faire la promotion de la pratique du billard « loisir » (par le 4 Billes, des épreuves par handicap, etc.) ;
- diversifier les licenciés
  - la féminisation
  - les jeunes publics
  - le développement du handi billard

- innover
  - revoir les logiciels de gestion sportive adaptés aux technologies actuelles :
    - pour le carambole, celui-ci devrait être fonctionnel dès septembre ;
    - pour le billard à poches, création d'un logiciel pouvant être utilisé sur tout le territoire national ;
  - effectuer une transformation numérique de la FFBillard (modernisation du site fédéral) ;
- instaurer une veille technologique, sportive, financière et de relations humaines
  - s'inspirer d'autres fédérations, comme la création d'un centre technique fédéral ;
  - rechercher de nouveaux financements.

Les priorités 2021-2022 :

- Communication / systèmes d'informations
  - le site internet fédéral ;
  - les outils de gestion sportive : Carambole et Billard à poches.
- Communication
  - construire une offre billard partenaires, sponsors.
- Développement
  - billard au féminin + handi billard ;
  - promotion des vitrines « haut niveau » ;
  - vulgariser les outils de développement dans les clubs.

### **Le pôle sportif (pilote : Marcel DEJARDIN)**

4 thèmes ont été définis :

- bâtir une pyramide du Haut Niveau : école de jeunes avec plusieurs niveaux :
  - étape 1 : le recrutement effectué par les clubs et encadré par les animateurs de club ;
  - étape 2 : l'apprentissage et l'initiation animés par les initiateurs de club ;
  - étape 3 : le perfectionnement encadré par les entraîneurs de club ;
  - étape 4 : la détection effectuée par les entraîneurs régionaux ;
  - étape 5 : la formation Haut Niveau effectuée par les entraîneurs nationaux.
- faire évoluer l'offre sportive avec 4 groupes de travail (un groupe par discipline : Américain, Blackball, Carambole et Snooker) en faisant un état des lieux, puis une réflexion qui permettra de proposer un projet à chacune des commissions sportives et aux responsables sportifs des ligues avant validation par le comité directeur ;
- coordonner la politique sportive fédérale du club au national avec une action transversale entre les différents pôles ;
- promouvoir l'organisation d'événements locaux hors schémas traditionnels (ex : l'organisation et la diffusion TV du récent tournoi 3 Bandes Masters à Andernos).

Ces dispositifs seront mis en place progressivement afin d'être opérationnels dès la saison 2022-2023.

### **Le pôle formation - Jeunesse (pilote : Hervé GAVLAK)**

Le premier constat est le manque de jeunes dans les clubs et une stagnation des écoles de billard depuis 4 ans, d'où la nécessité de créer un nouvel élan.

Celui-ci se décline en plusieurs points qui seront appliqués dès la saison 2021-2022.

- un label « école de billard » à partir de 3 CFA ;
- la création d'un nouveau poste au sein du club : le coordonnateur de l'école de billard ;
- une communication régulière entre les responsables de formation et les coordonnateurs ;
- une école de billard = une structure d'accueil et de formation pour tous les publics ;
- vers une labellisation basée sur les moyens mis en œuvre, mais aussi, à partir de 2022-2023, des résultats obtenus (passage de DFA, licences avenir et découverte, etc.).  
Un constat montre que 50 % des écoles de billard ne font pas passer de DFA ;
- la formation des encadrants : formateurs, arbitres, dirigeants.

## Le pôle gouvernance (pilote : Serge LECROART)

4 axes ont été définis :

- structurer les relations avec les organes déconcentrés
  - redéfinir les compétences des comités départementaux et des ligues en liaison avec les structures fédérales ;
  - formaliser et redéfinir la délégation accordée à la FFBillard par le ministère des Sports et les missions attribuées aux organes déconcentrés ;
  - aller vers une modernisation des relations entre la fédération et les organes déconcentrés par la mise en place d'une coopération convenue.
- Aller vers davantage de démocratie
  - une veille administrative nous amène à modifier nos textes et à les moderniser ;
  - le CNOSF préconise l'élargissement de la base électorale, ce qui impliquerait de trouver un équilibre entre des représentants de ligues, de comités départementaux et de clubs ;
  - impliquer les jeunes aux responsabilités en les accueillant dans les comités directeurs et avoir une réflexion sur leur place dans le mouvement sportif.
- Adapter la structure fédérale
  - des charges réparties (création de postes ou commissions si nécessaire) ;
  - des outils modernisés (ex : recours plus fréquent aux visioconférences, etc.) ;
  - une veille actualisée.
- Valoriser le bénévolat
  - un dispositif de récompenses modernisé ;
  - des distinctions revisités.

Nous sommes dans l'attente de la loi de modernisation du sport qui imposera aux fédérations différentes obligations comme le contrôle de l'honorabilité pour la protection des mineurs qui nous sont confiés ainsi que la production du certificat médical pour les mineurs dont les modalités seront communiquées à la rentrée.

Comme pour le 1<sup>er</sup> sujet, après cette présentation très complète, une discussion s'instaure où chaque délégué de ligue peut faire part de ses remarques.

Extraits des remarques et commentaires formulés :

- projet ambitieux, mais réaliste et bien structuré ;
- méthode clairement définie pour sa mise en œuvre ;
- satisfaction de retrouver les sujets préalablement définis lors de sessions précédentes ;
- la fédération donne un nouvel élan qui, pour sa mise en pratique, nécessite un état d'esprit positif et cette ligne directrice doit être suivie par les ligues et les comités départementaux ;
- ouverture d'esprit, compétences et courage du nouveau comité directeur de la FFBillard ;
- être convaincu soi-même pour convaincre et faire réagir les clubs ;
- projet à décliner au niveau régional puis départemental ;
- nécessité d'une solidarité entre les ligues afin de tirer tous dans le même sens ;
- le dynamisme vient souvent des nouveaux entrants d'où l'intérêt de nouveaux licenciés ;
- faire évoluer les mentalités afin de faciliter l'intégration des plus jeunes auprès des plus anciens ;
- une formation des dirigeants répondant à ces exigences ;
- intérêt de la valorisation des écoles de billard dynamiques ;
- évolution de l'offre sportive avec une ouverture vers le « loisir »
- rapprochement des clubs vers les ligues et la Fédération ;
- les comités départementaux servent de relais de communication entre les ligues et les clubs ;
- harmonisation des systèmes de saisie des compétitions ;
- accentuer la simplification des outils et des procédures pour une utilisation facilitée par les clubs ;
- aller dans le sens d'une obligation de résultats.

En conclusion, le projet 2021-2024 est très bien perçu par les délégués de ligue et tous vont s'employer à créer une synergie commune entre tous les acteurs, FFBillard, ligues et comités départementaux au service de la pratique du billard dans les clubs.

Marc rappelle les prochaines échéances. Le projet sera envoyé aux ligues qui pourront apporter leurs remarques et suggestions jusqu'au 10 juillet. Il sera ensuite finalisé vers le 5 septembre afin d'être validé par le comité directeur de la FFBillard le 18 septembre et envoyé au ministère des Sports le 20 septembre.

Avant de conclure, Jean-Paul SINANIAN revient brièvement sur l'importance de la gouvernance qui doit prendre en compte les instructions imposées par le ministère des Sports.

Que l'on soit d'accord ou pas, nous sommes dans l'obligation de rendre des comptes au ministère des Sports et il conviendra de nous adapter à ce qui nous est demandé dans notre façon de fonctionner sous peine de perdre notre délégation.

Jean-Paul remercie tous les intervenants et les délégués présents pour la qualité des débats et donne rendez-vous à tous pour l'assemblée générale de la FFBillard qui se tiendra le lendemain matin par visioconférence à partir de 9h45 (ouverture à 10h).

Jean-Paul SINANIAN  
Président FFB

Dominique DELGOVE  
Secrétaire général